

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UNION EUROPEENNE SOUTIENT LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DURABLE DES TRANSPORTS URBAINS DE RABAT SALE

Monsieur Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, et Monsieur Eneko LANDABURU, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne à Rabat ont procédé le vendredi 4 décembre 2009 au siège du Ministère de l'Economie et des Finances à la signature de la convention de Financement allouant la Facilité Investissement pour le Voisinage (FIV) en soutien au Programme de développement intégré durable des transports urbains de Rabat et Salé : réalisation du réseau de tramway, pour un montant de 88 millions de dirhams.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur M. Lamghari ESSAKL, Directeur général de l'Agence de Développement de la Vallée du Bouregreg.

M Landaburu a déclaré lors de cette cérémonie: "L'Union européenne se félicite d'accompagner les efforts du Maroc en matière d'infrastructures, et partage l'importance attribuée au développement de transports en commun selon des plans de développement urbains bien pensés et construits. Je souhaite que d'autres projets d'investissements du Royaume puissent bénéficier de contributions de la FIV dans un proche avenir"

L'objectif du projet est l'amélioration durable de la mobilité et de l'environnement urbain dans l'agglomération Rabat-Salé via la mise en place d'un réseau de tramway comprenant deux lignes d'une longueur totale d'environ 19 km dotées de 32 stations et d'un centre de maintenance et d'exploitation situé à Salé.

Ce projet, qui accompagne les prêts de l'Agence française de Développement et de la Banque Européenne d'Investissement, permettra d'adapter la capacité des transports publics urbains à la demande, en proposant une offre de qualité aux populations à faibles revenus, comme aux populations des classes moyennes et supérieures pouvant renoncer à la voiture particulière pour certains déplacements.

Le projet améliorera également l'environnement urbain, en termes de sécurité, de santé publique, d'efficacité énergétique, de réduction des gaz à effet de serre et de maîtrise de la congestion urbaine.

Les travaux d'infrastructures ont démarré en 2007 et 2008. La mise en service des deux lignes est prévue pour 2010-2011 avec un trafic envisagé à la mise en service de 180 000 voyageurs par jour.

La FIV est une nouvelle possibilité de financement de projets, mise à disposition dès 2008 dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Elle vise à promouvoir des projets d'investissements ambitieux dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'environnement. Les dons de la FIV, complémentaires aux prêts proposés par des institutions financières européennes partenaires, lui octroient un rôle d'effet de levier en appui à la réalisation de grands projets d'infrastructures.

